

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOUPILLIERES



**Date de convocation**  
**21 novembre 2016**

**L'an deux mille seize**  
**Le 2 décembre 2016 à 20 heures,**  
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Goupillières, sous la Présidence de Mr JEAN Raymond.

**Date d'affichage**  
**21 novembre 2016**

**Etaient présents :**  
Mr. JEAN Raymond, Mme FRANCOIS Régine, M.MOKRY Germain,  
Mme MELEARD Muriel, Mme BAUDRY Mireille,  
M. LOISEL Olivier, M. JEAN Stéphane

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :** M. BRUNET Gisèle, M. PAUL Romaric, M. MARGOT Gilles

**Nombre de conseillers**  
**En exercice : 10**  
**Présents : 7**  
**Absents : 3**

Le compte rendu de la précédente réunion a été lu et approuvé.

## **1) ECOLE PRIMAIRE : INVESTISSEMENT NOUVEAU MATERIEL NUMERIQUE**

Le matériel informatique de l'école est devenu défectueux avec les années.

L'ensemble du conseil municipal est favorable à investir pour remplacer ce matériel dans :

- Nouveau tableau numérique interactif (TNI).
- Huit Ordinateurs enfants et enseignant.
- Vidéoprojecteur interactif.
- Installation du logiciel

Coût approximatif : 6200 .00 euros H.T.

L'ensemble du conseil municipal va demander une subvention parlementaire auprès d'un sénateur. Nous espérons que ce nouveau matériel sera opérationnel pour la rentrée prochaine.

## **2) PORCHE DE L'EGLISE**

Nous espérons que la rénovation du porche de l'église et de la façade sur rue se fera en 2017. Nous attendons les arrêtés des différentes administrations pour nous accorder des subventions.

## **3) CONTRAT RURAL**

Le dossier de notre contrat rural sera envoyé en début d'année 2017.

Dans le contrat rural est prévu :

-La construction d'un logement au-dessus de l'atelier communal.

-Un city stade dans les bois des châtaigniers.

- L'aménagement de la Rue des Châtaigniers : parking en épis avec place pour handicapé, chemin piétonnier pour aller de l'école à la salle des fêtes en toute sécurité et clôture.

Coût approximatif : 300 000.00 euros H. T.

Subventionné à 80 % par le Conseil Régional et par le Conseil Département.

## **4) ENFOUISSEMENT DU RESEAU – CHEMIN DE LA JUSTICE**

Nous sommes dans l'attente des arrêtés des subventions des différents services (Syndicat énergie des Yvelines, Orange, Conseil Général).

Le cabinet BESTUR, chargé de l'étude de notre dossier d'enfouissement, contactera les propriétaires du Chemin de la Justice, pour les travaux à venir.

## **5) CONTRAT TRIENNAL 2016-2019**

L'entretien de la voirie subventionné par le contrat triennal n'a pas pu être fait cette année, car nous avons reçu l'arrêté du département début décembre.

En conséquence, nous commencerons les travaux qu'au printemps 2017.

## **6) ASSOCIATION « LES PITCHOUN'S »**

Exceptionnellement, le Conseil Municipal accorde une subvention de 135.00 euros à l'association « LES PITCHOUN'S ».

## **7) TARIFS CONCESSION - CIMETIERE**

L'ensemble du conseil municipal donne son accord pour les tarifs suivants pour les

concessions de terrain dans le cimetière communal :

Pour une durée de 50 ans : 510.00 euros.

Pour une durée de 30 ans : 240.00 euros.

#### **8) INDEMNITES AUX COMPTABLES DU TRESOR PUBLIC**

Le Conseil Municipale et Mr Le Maire donnent leur accord pour attribuer une indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements public locaux.

#### **9) INSTALLATION D'UN INTERPHONE – PORTE MAIRIE**

Pour la sécurité de la Mairie et de l'école primaire, l'ensemble du Conseil Municipal donne son accord pour l'installation d'un interphone à l'entrée de la porte de la Mairie.

Les travaux seront effectués par la société BELLEC pour un coût total de 1400.00 euros H.T. Ils seront réalisés en 2017, si possible fin 2016.

#### **10) RADAR PEDAGOGIQUE – GRANDE RUE**

Afin de faire évoluer les comportements des usagers, notamment en ce qui concerne la vitesse de circulation, Le Conseil Département des Yvelines, chargé de la mission de la sécurité routière et des mobilités douces, nous installe un radar pédagogique pour la durée suivante : *du 7 décembre au 16 décembre 2016.*

Il sera installé sur la RD 119, Grande Rue, à l'entrée du village en venant d'Hargeville.

La séance est levée à 22h00.

## **INFORMATIONS**

#### **MANIFESTATIONS A VENIR :**

- L'arbre de Noel : le **jeudi 15 décembre 2016** à 18h45 à la Salle des fêtes des châtaigniers.
- Distribution des colis de noel : à **partir du samedi 17 décembre 2016**.
- La galette des rois : le **dimanche 15 janvier 2016** à **16h00** à la Salle des fêtes des châtaigniers.

## **ELECTIONS 2017 :**

- Elections Présidentielles 2017 : Les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.
- Elections Législatives 2017 : Les dimanches 11 juin et 18 juin 2017.

## **PLANNING 2017 DES COLLECTES DU SIEED :**

- Les collectes des objets encombrants : le 10 mai 2017 et 8 novembre 2017.
- Les collectes des déchets verts : de la semaine du 3 avril 2017 à la semaine du 18 décembre 2017.

## **« VIVONS EN BON VOISINAGE »**

### **Elagage des haies et arbres en bordure de la voirie communale :**

Nous vous demandons de profiter de cette saison hivernale pour élaguer vos arbres et haies à ciel ouvert.

En application de l'article D. 161-24 du code rural, les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

### **Rectificatif concernant les feux :**

*Par arrêté préfectoral, nous vous rappelons que la pratique du feu dégageant de la fumée est interdite.*

**D'autre part, suivant le code des communes, il est interdit de laisser des chiens errer sur le domaine public (Rappel suite à des plaintes).**



*Pour cette fin d'année, Le Maire, Les Adjoints, Le Conseil Municipal, La Secrétaire de Mairie, et l'Ensemble du Personnel vous souhaitent une chaleureuse fête de Noël et vous présentent leurs vœux les meilleurs pour 2017, que santé et satisfaction vous accompagnent tout au long de l'année.*